

## Ce qui va changer sur la nationale 20

**CIRCULATION.** Une voie réservée aux bus et aux vélos, davantage de logements, une circulation à 50 km/h par endroits : voici le nouveau projet pour la N 20.

**E**T SI la nationale 20 cessait d'être cette balafre qui coupe en deux le nord-ouest de l'Essonne ? Nathalie Kosciusko-Morizet, secrétaire d'Etat à l'Ecologie, a mandaté en novembre un ingénieur sur la « requalification des espaces traversés par l'ex-N 20 ». Le document a été présenté hier aux élus des communes concernées, entre Massy et Arpajon.

Oubliée la C6, cette voie de délestage finalement abandonnée. Oublié aussi le projet de tunnel, censé réduire les nuisances entre Montlhéry et Ballainvilliers. La ministre et les élus plaident aujourd'hui pour une N 20 à visage humain, avec plus de transports, de logements, de commerces et des voitures qui limiteront leur vitesse par endroits à 50 à l'heure.

Premier constat, la N 20 divise profondément le territoire. C'est aussi une voie accidentogène, difficile à franchir. Première recomman-

dation : le développement de transports en commun avec la création de voies centrales réservées aux bus et aux vélos. L'essentiel de l'aménagement porterait ensuite sur la création d'un « boulevard urbain » entre La Ville-du-Bois et Linas.

### « Qui va payer ? »

Concrètement, la réalisation d'un espace partagé par tous les usagers, des piétons aux voitures, avec des trottoirs élargis et une vitesse limitée à 50 km/h. Une voie serait plantée d'arbres pour redonner une tonalité villageoise.

Enfin, cet aménagement prévoit la création de « pôles urbains » afin de « recoudre » les deux « rives » de la N 20. Ces pôles sont autant de carrefours existants ou à créer qui permettraient, grâce à des feux tricolores, la traversée de la route. Des étapes étalées tous les 500 m avec arrêts de bus et parking-relais. Objectif : relan-

cer le logement et densifier l'habitat.

L'enjeu de cette « requalification » est que les partenaires concernés, à peu près d'accord sur le diagnostic, s'entendent sur la marche à suivre.

« J'ai fait ma part du travail, lance Nathalie Kosciusko-Morizet, c'est à vous (*NDLR : élus locaux*) désormais de vous constituer en syndicat mixte. » Le conseil général annonce une réunion début juillet pour la création de ce syndicat. Mais pour Gérard Funès, le vice-président PS du département chargé des routes, « il reste un

problème cependant : qui va payer ? L'Etat nous a transféré la charge de la N 20 mais pas le financement ». D'autant que le projet coûterait environ 15 M€ au kilomètre, foncier non compris...

Un début de polémique qui inspire ce commentaire à François Pelletant, maire (divers droite) de Linas : « Des études et des déclarations de bonnes intentions sur la N 20, j'en ai une pile entière depuis 1973. Il faut maintenant entrer dans la phase concrète. »

GIREG AUBERT



**MONTLHÉRY, LE 5 JUIN.** Le projet préconise la transformation de cette portion en « boulevard urbain », avec une voie dédiée aux bus et aux cyclistes, une vitesse limitée et des arbres. (LP/G.A.)

## La publicité, une plaie difficile à combattre

**P**OUR Bernard Laffargue, auteur du rapport sur la N 20, présenté hier, « il y a des mesures simples qui peuvent être mises en œuvre rapidement pour améliorer le cadre de vie des riverains ». En premier lieu, la suppression de la publicité sauvage, particulièrement abondante aux abords de la nationale et difficile à réguler. La préfecture a relevé dix-sept procédures engagées contre des annonceurs. Pour Brigitte Puech, la maire (NC) de Ballainvilliers, « lorsqu'on a des enseignes sauvages sur la commune et qu'on veut les retirer dans les règles, il faut être particulièrement motivé, car la procédure est très lourde. Cela peut prendre deux ans pour faire retirer un panneau illicite. » Elus, ministres et même les publicitaires s'accordent sur un point, le besoin d'une harmonisation réglementaire. Car le régime de la publicité n'est pas le même selon que le terrain se trouve en agglomération, aux entrées de ville, ou sur des terrains appartenant à l'Etat. Une mission pour le futur syndicat mixte chargé de piloter les aménagements sur la N 20.

**G.A.**

